

iSanté, le tiers payant gagnant du Groupe MNH

Le Groupe MNH, première mutuelle française du secteur hospitalier, a une vision exigeante et ambitieuse du service, en menant ses activités au plus près des besoins de ses clients : les adhérents et les décideurs hospitaliers.

Dans cette logique d'engagement clients, le Groupe MNH a décidé de confier à iSanté, au sein de Cegedim Assurances, la gestion de son tiers payant auprès des établissements de santé.

Le projet

Le Groupe MNH a fait le choix de confier à iSanté, au sein de Cegedim Assurances, la gestion de son tiers payant auprès des établissements de santé. Ce nouveau service, opérationnel depuis janvier 2015, est un succès.

Il constitue une seconde étape du projet de délégation des activités de tiers payant, initié en 2008 lors de la création d'iSanté sur les différents segments de soins ambulatoires.

Les services proposés par iSanté ayant déterminé la décision du Groupe MNH sont les suivants :

Prise en charge

- Certitude des droits du patient, acquise en temps réel, ce qui diminue la gestion et le volume des rejets et des indus
- Connaissance des prestations auxquelles a droit l'adhérent (chambre particulière, prix de journée, etc...) au jour de la prise en charge au titre du tiers payant
- Estimation plus fiable du reste à charge dû par le patient

LE GROUPE MNH EN BREF

ACTIVITE

Première mutuelle française du secteur hospitalier

CHIFFRES CLES

Deux entités :

- MNH Santé
1 100 000 personnes protégées
Un chiffre d'affaires de 656,7 millions d'euros
- MNH Prévoyance
1 100 000 personnes protégées
Un chiffre d'affaires de 39,1 millions d'euros

 940 salariés

OBJECTIFS

Faciliter l'accès aux soins des adhérents et industrialiser les processus de gestion

SOLUTION RETENUE

La solution iSanté proposée par Cegedim Assurances

Date : janvier 2015

Facturation

- Pas de double saisie entre la prise en charge et la facture
- Engagement de règlement de la facture sous 4 jours avec des factures dématérialisées
- Facturation du reste à charge patient, avant sa sortie de l'établissement
- Suivi des règlements et des bordereaux électroniques, via le site Internet iSanté

Des retombées positives

La mise en place du tiers payant iSanté a permis au Groupe MNH d'enrichir ses relations historiques avec son réseau. Le service de tiers payant proposé par iSanté couvre ainsi près de l'ensemble des établissements de France; il permet donc au Groupe MNH de faciliter l'accès aux soins de ses adhérents.

Cette opération a également permis à la mutuelle de bénéficier de solutions de gestion mieux automatisées, faisant largement appel à la dématérialisation.

Dans la même logique, les adhérents du Groupe MNH ont été sensibilisés à l'intérêt d'effectuer désormais une démarche de prise en charge avant tout séjour afin de sécuriser leurs droits et d'offrir à chaque acteur un service fiable et de qualité. Les travaux engagés par Cegedim Assurances avec les principaux éditeurs de ce secteur doivent permettre au Groupe MNH de hausser encore le niveau de ses services.

Au final, l'offre proposée par iSanté sur son secteur hospitalier a été un accélérateur des travaux d'enrichissement des offres du Groupe MNH et d'industrialisation de ses processus de gestion.

« Les soins hospitaliers constituent un poste de dépenses important. Nous recherchions une solution moderne et complète, en mesure d'améliorer la gestion et la maîtrise des dépenses de santé. iSanté permettait de nous accompagner sur ces problématiques. Ainsi, aujourd'hui une prise en charge sur deux est effectuée directement via le portail iSanté et une facture sur quatre est désormais télétransmise » explique Sylvain Chapuis, Directeur Général du Groupe MNH.